

*Mise en garde :

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire d'arrondissement.

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 9 décembre 2024 à 10 h 30
1800, boulevard Saint-Joseph**

PRÉSENCES :

Madame Micheline Rouleau, conseillère d'arrondissement
Madame Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement
Monsieur Younes Boukala, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Madame Maja Vodanovic, mairesse d'arrondissement
Madame Vicki Grondin, conseillère de ville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur André Hamel, directeur d'arrondissement
Monsieur Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement

CA24 19 0344

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Michèle Flannery

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire de conseil d'arrondissement de Lachine du 9 décembre 2024, tel que soumis.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.01

CA24 19 0345

Autoriser le virement des crédits pour le remboursement des dépenses de 139 098 \$ (net de taxes) pour la mise aux normes de l'aréna Martin-Lapointe par GROUPE MARCHAND ARCHITECTURE & DESIGN INC., par le Service de l'urbanisme et de la mobilité à l'arrondissement de Lachine dans le cadre de la démarche des Quartiers inclusifs et résilients, et retourner le montant équivalent au programme décennal d'investissement des bâtiments de l'arrondissement de Lachine

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Michèle Flannery

Il est recommandé au comité exécutif :

- d'autoriser le virement des crédits pour le remboursement de dépenses de 139 098 \$ (net de taxes) pour la mise aux normes de l'aréna Martin-Lapointe par GROUPE MARCHAND ARCHITECTURE & DESIGN INC., par le Service de l'urbanisme et de la mobilité à l'arrondissement de Lachine dans le cadre de la démarche des Quartiers inclusifs et résilients;
- de retourner le montant équivalent au remboursement au programme décennal d'investissement des bâtiments de l'arrondissement de Lachine;

- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1245412010

Période de questions des membres du conseil

70.01

Période de questions du public

70.02

Et la séance est levée : 10h34.

Younes Boukala
Président de la séance
Conseiller d'arrondissement

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement

Les résolutions passées et adoptées à cette séance sont approuvées par le président de la séance.

Younes Boukala
Président de la séance
Conseiller d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 février 2025.